



## Mise en concurrence

**Cahier des charges de consultation** : prestations de services

**Numéro de dossier FSE** 201805217

**Projet** : Tremplin Vers l'Emploi

### **Module : Ingénierie du dispositif**

Ce projet, cofinancé par le Fond Social Européen dans le cadre du programme national FSE :

- **Axe prioritaire 1** - Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles
- **Objectif thématique/priorité d'investissement/objectif spécifique**
- 1.8.1.1 - Augmenter le nombre de participants D.E ou inactifs accompagnés, en ciblant les jeunes, notamment les moins qualifiés, les seniors, les chômeurs récurrents ou en activité réduite et les parents étant ou ayant en congé parental et/ou bénéficiaires ou ayant été bénéficiaires d'un CLCA

### **1. L'Objet de la consultation : Ingénierie du dispositif**

#### **Objectifs et méthodologie attendus :**

- Construction, élaboration et suivi qualitatif de l'opération
- Développement et promotion de l'opération auprès des partenaires financiers et des acteurs de terrain
- Suivi et évaluation de la pertinence de la réponse apportée avec la mise en œuvre d'ajustements en cas de besoin
- Mesure de l'impact du projet sur les participants, l'organisme et les équipes pédagogiques
- Vérification de la conformité du projet en fonction des objectifs prévus
- Mesure des risques et des incertitudes à lever pour mettre au point la réponse envisagée
- Développement et communication de l'opération à l'échelle du territoire concerné mais aussi sur d'autres territoires
- Aide au suivi pédagogique, administratif et financier de l'opération
- Réalisation des bilans intermédiaires et finaux



## 2. La période de réalisation et la durée de la prestation :

Période de réalisation : 2 Janvier 2019 au 31 décembre 2020

Durée prévisionnelle de la prestation : 2 Jours par mois

## 3. L'offre de prestation

Le prestataire doit faire une offre et nous transmettre une proposition pour cette prestation.

Qu'attendons-nous dans son offre ?

- Sa compréhension du projet, de la typologie du public et du module dans ce projet
- Sa méthode d'intervention
- La description des outils et documents qu'il utilisera
- Une fiche de présentation de sa structure et ses références sur la thématique concernée (+ extrait Kbis ou fiche INSEE)
- Le CV des intervenants mentionnant leur formation et leurs expériences
- Le coût de l'intervention prévu : tarif journalier

## 4. Les modalités de suivi pédagogique et administratif

Le prestataire devra :

- Accompagner les équipes de l'Association ALORE pour la mise en œuvre des états de présence nominatifs avec émargement du public et des intervenants
- Créer tous les documents de suivi de l'opération capitalisés dans une boîte à outils : feuille de présence, lettres de mission, fiches temps, fiche de paie, relevés bancaires, bilan pédagogique, outils de communication, etc.
- Respecter les obligations de publicité inhérentes au FSE en apposant les logos normés sur tout support pédagogique qu'il utilisera pour l'action
- Réaliser un bilan annuel de la prestation eu égard aux objectifs de résultats attendus,
- Transmettre tous les documents nécessaires au suivi qualitatif de l'opération : comptes rendus des réunions, bilans, documents de promotion et de communication de l'opération auprès des partenaires

## 5. Les critères et modalités d'appréciation des candidatures

### Critères :

- Technique : nature et éligibilité du module au regard du bénéficiaire et des dépenses, respect des critères du cahier des charges
- Financier : cohérence du coût de la prestation au regard du contenu de l'action

### Modalités :

- Une réponse sur la complétude du dossier sera notifiée sous 48 heures à tous les prestataires ayant candidaté
- Un Comité technique d'engagement validera le choix des prestations sélectionnées.
- Un avis de notification motivé (favorable, favorable sous réserve ou défavorable) sera adressé à chacun des prestataires ayant répondu à la consultation entre 2 et 4 semaines suivant la date de clôture de l'appel à projet.



## 6. Les modalités de contractualisation, de paiement avec pièces exigées

Le prestataire retenu fera l'objet d'un contrat de prestation l'engageant à réaliser la prestation. Le titulaire de la prestation devra fournir, au moment du contrat, une attestation d'assurance (à jour de ses cotisations) couvrant les risques liés à son activité. Le paiement de la prestation s'effectuera mensuellement sur présentation :

- D'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisée
- De l'attestation de démarrage
- Du bilan de la prestation eu égard aux objectifs de résultats attendus
- Une fiche de « service fait » signée par le Responsable de la structure prestataire attestera de la réalisation de la mission. Le règlement étant conditionné à la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuant au prorata du service fait, sous réserve de la remise du bilan de la prestation étudié en comité de suivi. Les parties prenantes au contrat pourront, avec entretien préalable, mettre fin par courrier recommandé à la prestation en en motivant sa cause.

## 7. Les pièces constitutives du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra impérativement être constitué des pièces suivantes pour être éligible :

- Un dossier de présentation de l'organisme précisant son expérience sur des prestations similaires
- Un projet regroupant les éléments de méthode et de mise en œuvre de l'action, dans le respect du cahier des charges
- Le (ou les) CV de(s) intervenant(s) affecté(s) à l'action
- Un devis
- Tout autre document jugé utile à la compréhension de l'offre

## 8. La date limite de dépôt des candidatures

Les offres doivent être adressées à l'Association ALORE, représentée par son Directeur, Mr Abderrafie Bouchareb par mail ou voie postale avant le 15 Mars 2019 à minuit.

**Adresse : ALORE**

**62 RUE Roland 59 000 Lille**

**Courriel : [ab@alore.fr](mailto:ab@alore.fr)**

Pour toutes questions complémentaires relatives à ce cahier des charges, vous pouvez joindre :

- Mr Abderrafie Bouchareb Directeur de l'Association ALORE  
Au 03 20 17 07 20